



A. GAUTIER SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE S.A.

Rue Baylon 2bis – 1227 Carouge

Tél. : +41 (0)58 300 72 00 – E-mail : info@agfiduciaire.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

**l'Association SOS MEDITERRANEE Suisse,
Genève**

Exercice 2025



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

l'Association SOS MEDITERRANEE Suisse, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association SOS MEDITERRANEE Suisse, Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport annuel ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Alan Bonvin
Expert-réviseur agréé
ASR N° 112904

Genève, le 6 février 2026

AB/cc - 2025 SOS - ROR DEF

Annexes : comptes annuels (bilan total CHF 669'010.49, compte de résultat, tableau de variation du capital et des fonds, tableau de flux de trésorerie et annexe)

**SOS MEDITERRANEE
SUISSE**

BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF	Annexe	2025 CHF	2024 CHF
PostFinance CHF		505'969.55	479'973.80
PostFinance EUR		35'048.38	214'453.75
Compte PayPal CHF		7'613.16	3'450.25
Compte PayPal EUR		3'468.43	6'514.37
Compte carte de crédit		-	1'000.00
Liquidités		552'099.52	705'392.17
Créances résultant de la vente		-	-
Autres créances court terme		-	-
Stocks et travaux en cours		-	-
Charges payées d'avance	8.2	8'266.12	-
Produits à recevoir	8.3	101'760.40	73'661.28
Actifs de régularisation		110'026.52	73'661.28
Total actif circulant		662'126.04	779'053.45
Garantie		5'748.60	5'459.25
Immobilisations financières		5'748.60	5'459.25
Participations		-	-
Mobilier		-	-
Matériel informatique		1'135.85	3'985.65
Immobilisations corporelles		1'135.85	3'985.65
Immobilisations incorporelles		-	-
Total actif immobilisé		6'884.45	9'444.90
TOTAL ACTIF		669'010.49	788'498.35

**SOS MEDITERRANEE
SUISSE**

BILAN AU 31 DECEMBRE

PASSIF	Annexe	2025 CHF	2024 CHF
<i>Créanciers</i>			-
<i>Créanciers c.t. portant intérêts</i>			-
Charges sociales à payer	8.4	1'753.77	11'192.06
SOS Méditerranée / Dev. International	8.1	-	43'414.00
<i>Autres dettes à court terme</i>		1'753.77	54'606.06
Charges à payer	8.5	42'944.00	31'484.65
Produits reçus d'avance			-
<i>Passifs de régularisation</i>		42'944.00	31'484.65
Total capitaux étrangers c.t.		44'697.77	86'090.71
<i>Créanciers l.t. portant intérêts</i>		-	-
<i>Autres dettes à long terme</i>		-	-
<i>Provisions</i>		-	-
Total capitaux étrangers l.t.		-	-
Journée mondiale des réfugiés		-	-
Contribution IFRC aux Opérations		-	-
Cartier Philanthropy		-	-
Opérations de sauvetage		2'000.00	14'500.00
Total fonds affectés	8.8	2'000.00	14'500.00
Résultat reporté		687'907.64	1'324'990.69
Résultat de l'exercice		-65'594.92	-637'083.05
<i>Réserves facultatives / résultats</i>		622'312.72	687'907.64
Total capitaux propres		622'312.72	687'907.64
TOTAL PASSIF		669'010.49	788'498.35

**SOS MEDITERRANEE
SUISSE**

**COMPTE DE RESULTAT
du 1er janvier au 31 décembre**

	Annexe	2025 CHF	2024 CHF
Dons et legs privés	8.6	567'234.61	687'106.89
Dons fondations / associations	8.7	679'605.00	531'000.00
Dons institutionnels		142'343.16	200'770.66
Dons entreprises		18'925.85	20'799.84
Dons événements		29'059.85	33'377.35
Dons affectés		1'521'600.00	2'000'000.00
Subventions	8.9	108'278.60	2'500.00
Recettes d'activités		8'073.87	12'883.30
Produits nets		3'075'120.94	3'488'438.04
Charges publicitaires		27'240.16	83'961.95
Charges événements / projets		139'177.88	275'719.22
Charge de formation		28'112.35	13'577.56
Contribution directe aux opérations de sauvetage	8.10	1'976'844.37	2'715'704.01
Charges d'exploitation		2'171'374.76	3'088'962.74
Salaires bruts		807'351.41	801'066.32
Charges sociales		120'353.92	103'643.30
Commission IS		-765.32	-430.22
Charges de personnel		926'940.01	904'279.40
Location		36'014.31	33'700.36
Assurances, droits et taxes		3'561.95	1'752.85
Charges d'administration et d'informatique		13'110.89	71'636.48
Charges de publicité		-	-
Autres charges d'exploitation		52'687.15	107'089.69
Amortissements immobilisations corporelles		2'849.80	11'482.81
Amortissements		2'849.80	11'482.81

**SOS MEDITERRANEE
SUISSE**

**COMPTE DE RESULTAT
du 1er janvier au 31 décembre**

	Annexe	2025 CHF	2024 CHF
Frais de banque		769.40	837.63
Variation de change		-1'405.26	8'368.82
Charges et produits financiers		-635.86	9'206.45
Produits/charges hors exploitation ou exceptionnels		-	-
Résultat avant variation des fonds affectés		-78'094.92	-632'583.05
Attribution aux fonds	8.8	-2'321'625.00	-2'710'000.00
Utilisation des fonds	8.8	2'334'125.00	2'705'500.00
Variation des fonds affectés		12'500.00	-4'500.00
Bénéfice ou perte de l'exercice		-65'594.92	-637'083.05

SOS MEDITERRANEE
SUISSE

Tableau de financement au 31 décembre

	2025	2024
	CHF	CHF
A. Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	(140'503)	(355'799)
Résultat de l'exercice	-65'595	-637'083
Amortissements d'immobilisations corporelles	2'850	11'483
Dotations / (Dissolution) de provisions	0	0
Capacité d'autofinancement	-62'745	-625'600
(Augmentation)/Diminution créances	-	-
(Augmentation)/Diminution actifs transitoires	-36'365	288'651
Augmentation/(Diminution) capitaux étrangers à court terme	-52'852	36'058
Augmentation/(Diminution) passifs transitoires	11'459	-54'908
Variation des créances et dettes à court terme	-77'758	269'801
B. Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-289	-13'550
(Augmentation)/Diminution immobilisations corporelles	-	-11'454
(Augmentation)/Diminution immobilisations financières	-289	-2'096
C. Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-12'500	4'500
(Augmentation)/Diminution dettes à long terme	-12'500	4'500
Augmentation/(Diminution) des liquidités	-153'293	-364'849
Variation de trésorerie (contrôle)		
Liquidités au 1er janvier	705'392	1'070'241
Liquidités au 31 décembre	552'100	705'392
Augmentation/(Diminution) des liquidités	-153'293	-364'849

**SOS MEDITERRANEE
SUISSE**

Tableau de variation du capital

Année sous revue	Solde au 01.01.2025 CHF	Rentrées CHF	Transferts internes	Sorties CHF	Solde au 31.12.2025 CHF
Capital lié					
Capital libre généré accumulé	687'907.64	-	-	-	687'907.64
Résultat annuel	-	-65'594.92	-	-	-65'594.92
Capital de l'organisation	687'907.64	-65'594.92	0.00	0.00	622'312.72

Année précédente	Solde au 01.01.2024 CHF	Rentrées CHF	Transferts internes	Sorties CHF	Solde au 31.12.2024 CHF
Capital lié					
Capital libre généré accumulé	1'324'990.69	-	-	-	1'324'990.69
Résultat annuel	-	-637'083.05	-	-	-637'083.05
Capital de l'organisation	1'324'990.69	-637'083.05	-	-	687'907.64

**SOS MEDITERRANEE
SUISSE**

Tableau de variation des fonds affectés

Année sous revue	Solde au 01.01.2025	Attributions aux fonds 2025	Utilisations des fonds 2025	Solde au 31.12.2025
	CHF	CHF	CHF	CHF
Apports IFRC aux Opérations projet C	-	1'521'600	1'521'600	-
Apport au financement Evénements projet G	-	357'000	357'000	-
Apports fonds opérations de sauvetage Projet E	14'500	443'025	455'525	2'000
TOTAL	14'500	2'321'625	2'334'125	2'000

Année précédente	Solde au 01.01.2024	Attributions aux fonds 2024	Utilisations des fonds 2024	Solde au 31.12.2024
	CHF	CHF	CHF	CHF
Apports IFRC aux Opérations projet C	-	2'000'000	2'000'000	-
Apports Cartier Philanthropy projet D	10'000	-	10'000	-
Apport au financement Evénements projet G	-	5'000	5'000	-
Apports fonds opérations de sauvetage Projet E	-	705'000	690'500	14'500
TOTAL	10'000	2'710'000	2'705'500	14'500

SOS MEDITERRANEE SUISSE

1) Association

SOS MEDITERRANEE Suisse, est un organisme non gouvernemental, reconnu d'utilité publique, fondé en 2017 à Genève et constitué sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Genève.

L'Association est régie par les statuts approuvés en Assemblée générale le 28 août 2017 et modifiés lors de l'Assemblée Générale 29 Septembre 2025.

SOS MEDITERRANEE Suisse poursuit les buts suivants :

1. Fournir par voies navigables et maritime toute assistance, notamment médicale et alimentaire, aux populations en détresse à la suite de toute catastrophe ou conflit ;
2. Secourir les personnes en détresse en mer par ses activités de recherche et de sauvetage en mer ;
3. Protéger les personnes secourues jusqu'à ce qu'elles soient débarquées dans un lieu sûr ;
4. Témoigner de la situation dans les espaces navigables et maritime d'intervention, en mettant en lumière les réalités de la migration et ses différents visages ;
5. De plaider pour la protection et la reconnaissance de l'espace humanitaire en haute mer.

2) Composition du Comité

Le comité prend note de la démission de Mme Adina Rom et la remercie pour toute son implication. Le Comité, élu en Assemblée générale le 17 Décembre 2024, se compose de la manière suivante :

Présidente : Mme Alexandra Calmy
Secrétaire : Mme Mickaëlle Haution-Pra
Trésorier : Mr Olivier Hagon
Membres élus (Mme Brida Von Castelberg
Mr Roger de Weck
Mr Gregory Wauthier

3) Statut fiscal

L'Association est exonérée de l'impôt cantonal et communal.

4) Révision des comptes

A. GAUTIER, Société Fiduciaire SA, Rue Baylon 2bis, 1227 Carouge

5) Signatures

Elliot Guy signature collective
Alexandra Calmy signature collective
Olivier Hagon signature collective
Mickaëlle Haution signature collective
Gregory Wauthier signature collective

6) Parties liées

- SOS MEDITERRANEE / Département des OPERATIONS en France

SOS Méditerranée France héberge le Département des Opérations; La totalité des Fonds Affectés au sauvetage est donc envoyé à SOS Méditerranée France, au Département des Opérations pour financer l'action humanitaire de Sauvetage de l'Océan Viking (Fuel, Fonctionnement, Soins...)

7) Principes comptables

Les comptes annuels comprennent les états suivants :

1. Bilan
2. Compte de pertes et
3. Tableau de variation du capital et des fonds affectés

SOS MEDITERRANEE SUISSE

4. Tableau de financement

5. Annexes au

a. Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers de SOS MEDITERRANEE Suisse ont été établis conformément aux statuts de l'Association et aux dispositions applicables du Code des obligations.

Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été établis conformément à la norme Swiss GAAP RPC21 "Etablissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif".

Les comptes annuels sont conformes à la "True and Fair View". Ils sont établis en respectant l'hypothèse de la continuité d'exploitation et la délimitation périodique et matérielle des exercices. Les comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association.

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Tous les événements importants, en particulier ceux survenus après la clôture des comptes et qui pourraient modifier l'évaluation de certains postes des états financiers ont été pris en considération.

La décision de présenter les états financiers en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) a été prise dans le but de respecter les exigences de la certification ZEWO, soit les dispositions certifiant la qualité des organismes d'utilité publique.

	Comptes 2025					Comptes 2024	
	Sauvetage Protection	Témoigner Sensibiliser	Charges de Personnel	= TOTAL	%	= TOTAL	%
Charges de Projets	1'970'362	100'783	494'480	2'565'625	81.67%	3'305'944	80.13%
Charges d'obtention de financements	60'053	27'676	315'122	402'852	12.82%	592'129	14.35%
Charges administratives	54'901		118'103	173'004	5.51%	227'449	5.51%
Charges Totales				3'141'481	100%	4'125'521	100%

En 2025, SOS Méditerranée Suisse associe ses activités de sensibilisation, plaidoyer, information et mobilisation comme des charges de Projets car ces activités sont ancrées de façon statutaire; celles-ci sont régulièrement réexaminées pour évaluer si nous obtenons, avec cette activité, l'effet visé. Les évolutions de positionnement des publics cibles sont conformes aux objectifs d'efficacité et sont clairement au centre de l'activité. C'est pourquoi ces charges sont affectées à 50% comme charges de projets et 50% comme charges d'obtention de financements.

Charges Administratives et d'obtention de **18.33%** =12,82 + 5,51

-> La Fondation ZEWO recommande un ratio le plus bas possible et ne dépassant pas 35%

b. Enregistrement et évaluation

Les opérations sont transcrites dans les livres au jour de leur conclusion, la comptabilité 2025 a été tenue par Madame Gaëlle Dubois. Les créances et les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale. Les dons sont enregistrés comme affectés ou sans affectation en fonction du choix du donateur.

c. Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Le taux de change EUR/CHF utilisé pour le bouclage des liquidités en EUR est le cours de la Commission Européenne au 31.12.2025

d. Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges sociales et des produits sur l'exercice concerné.

e. Fournisseurs et créanciers divers

SOS MEDITERRANEE SUISSE

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du bouclage.

f. Immobilisation corporelles, incorporelles et amortissements

Le matériel informatique est amorti sur 3 ans.

g. Comptes de régularisation et comptes correctifs de valeur

Les charges à payer, les charges payées d'avance, les produits à recevoir et les produits encaissés d'avance sont comptabilisés à la valeur nominale. Une provision est constituée pour chaque risque identifié à la date de clôture des comptes, son montant étant estimé selon les sorties de fonds vraisemblables.

8) Détails de certaines rubriques

8.1 SOS Méditerranée - Département des Opérations

Tous les Fonds affectés IFRC reçus en 2025 ont été transférés immédiatement au Département des Opérations
L'investissement dans le Département du Développement International a été stoppé

8.2 Charges payées d'avance (CHF 8'266 en 2025) (CHF 0 en 2024)

Plan Raisenow (commissions sur collecte) payé en 2025, pour 2 ans (allocation de CHF 8'014 en 2025 et CHF 8'014 en 2026)
Une Note de Frais remboursée en Décembre 2025, pour un déplacement de Gouvernance européenne, à Milan du Directeur Général et de Mr Hagon (CHF 252.-)

8.3 Produits à recevoir (CHF 97'462) (CHF 73'661 en 2024)

Ce montant est constitué de plusieurs catégories:

- Leg notifié en 2023, qui pour des raisons de fiscalité française, une importante partie constituée du compte français n'est toujours pas versée en 2025 (CHF 65,5K) mais une lettre de la notaire atteste de ce montant du. Versement espéré en 2026. Le montant du compte Migros a été perçu en 2025.

- Don de la Ville de Genève (CHF 15K) reçu en Janvier 2026
- Don de la Kollekte 2026 de la part de EVANGELISCH-REFORMIERTEN KIRCHGEMEI (CHF 3,8K) reçu en Janvier 2026
- Remboursement de SOS MED FR concernant les frais IT 2025 pour le Réseau Européen €14204.84 (CHF 13,2K)

8.4 Charges sociales à payer (CHF 1,7K en 2025) (CHF 11'192 en 2024)

Les soldes de charges sociales correspondent aux décomptes finaux de la LPP

8.5 Charges à payer (CHF 42'944 en 2025) (CHF 31'485 en 2024)

Ce montant est constitué de:

- Une provision pour les Honoraires de la Fiduciaire (CHF 3K)
- 4 factures 2025 reçues et payées en Janv 2026 liées aux différents fournisseurs commissions, prestations d'événements, bureautique (CHF 2,4K)
- Impot Source Q4 2025, payée en Janvier 2026 (CHF 2,8K)
- Fonds fléchés de la Commune de Dardagny, reçus en Dec 2025, transférés aux Opérations en Janvier 2026 (CHF 2K)
- Fonds fléchés BEITRAG LOTTERIEFONDS 2025 - Schwiz Kanton, transférés aux Opérations en Janvier 2026 (CHF 2K)
- Fonds fléchés 2025 Kanton SCHAFFHAUSEN, transférés aux Opérations en Janvier 2026 (CHF 10K)
- Fonds fléchés 2025 URI KANTON, transférés aux Opérations en Janvier 2026 (CHF 2K)
- Fonds fléchés 2025 Ville de Genève (CHF 15K), transférés aux Opérations en Janvier 2026 (CHF 15K)
- INT. ADVOCACY PUBLIC POSITIONING Nov-Dec 2025 (facture SOS Italie) reçue et payée en Janvier 2026 (CHF 3,7K)

8.6 Dons Privés (CHF 567'235 en 2025) (CHF 687'107 en 2024)

CHF 556'068.39 Dons des particuliers reçus via PostFinance / Raisenow

CHF 11'166.22 Dons des particuliers reçus via Paypal

8.7 Dons Fondations (CHF 679'605 en 2025) (CHF 531'000 en 2024)

Ce montant regroupe tous les Dons reçus des différentes Fondations sur l'année 2025.

La majorité des Fondations sont citées ci-dessous (point 8.8); nous les remercions sincèrement pour leur soutien essentiel au maintien des opérations de sauvetage de l'Océan Viking. Nous tenons également à remercier:

12'505 Oak Foundation

SOS MEDITERRANEE SUISSE

L'Associations suivante a également soutenu notre activité grâce à son soutien:

3'467 L'Association ECOJONX à Genève

8.8 Fonds affectés (Voir tableau de variation des fonds affectés)

CHF 1'521'600 IFRC

CHF 667'100 Fondations

9'000	Fondation Philanthropia	Don	
7'000	Fondation Leenards	Don	Affecté au budget Suisse
16'250	Gunther Caspar-Stiftung	Don	
20'000	Wilhem Dorenkamp Stiftung	Don	
350'000	Fondation Privée	Don	Affecté au budget Suisse
30'000	Fondation Gertrude Hirzel	Don	
2'000	Michael Kohn Stiftung	Don	
15'000	Fondation André Cyprien	Don	
200'000	Fondation Philantropique Famille Sandoz	Don	
1'000	Domo Foundation	Don	
10'000	Charlotte und Nelly Dornacher Stiftung	Don	
5'000	BVC-Stiftung	Don	
1'850	Alois une Jeanne Jurt Stiftung - 2000€	Don	

CHF 124'925 Communes et Cantons

50'000	Ville de Meyrin	Soutien Financier
10'000	Ville de Lausanne	Soutien Financier
3'625	Commune de Confignon	Soutien Financier
15'000	Ville de Genève	Soutien Financier
15'000	Commune de Carouge	Soutien Financier
13'800	Commune de Plan-Les-Ouates	Soutien Financier
2'000	Commune de Dardagny	Soutien Financier
1'500	Commune de Jussy	Soutien Financier
10'000	Kanton SCHAFFHAUSEN	Soutien Financier
2'000	Schwiz Kanton - RE BEITRAG LOTTERIEI	Soutien Financier
2'000	Uti Kanton	Soutien Financier

Les dons institutionnels comprennent également les nombreux dons des Institutions Religieuses.

CHF 108'279 **8.9 Subventions Cantonale**

108'279 LAFONG-AIDE FINANCIERE 2025 ETAT DE GENEVE

La LAFONG a été versée pour soutenir l'emploi sur le canton de Genève et a pour but de financer 80% de la masse salariale du canton, pendant 3 mois.

Apports IFRC aux Opérations de Sauvetage Ocean Viking - projet C (CHF 1'521'600)

Financement des opérations de recherche et de sauvetage en mer de SOS MEDITERRANEE, réalisées avec le navire Ocean Viking en mer Méditerranée centrale.

Apports Différents Fonds Affectés selon demande projet E (CHF 310'100 + CHF 124'925 + USD 10'000 (CHF 8'000)= CHF 443'025)

Cette catégorie concerne les Dons reçus de la part de communes, Fondations, donateurs privés ou toutes autres donations qui font la demande spécifique que leur don soit utilisé au financement des opérations de recherche et de sauvetage en mer de SOS MEDITERRANEE, réalisées avec le navire Ocean Viking en mer Méditerranée centrale.

Apports Différents Fonds Affectés selon demande projet G (CHF 357'000)

La Fondation Leenards a demandé l'affectation de son Don au financement d'un grand concert organisé à l'Alhambra en soutien à SOS MEDITERRANEE. Une Fondation privée a contribué à hauteur de CHF 350'000 en affectant ce montant à l'entièreté du Budget Suisse.

SOS MEDITERRANEE SUISSE

8.11 Recettes d'activités (CHF 8'074 en 2025) (CHF 12'883 en 2024)

En 2022 SOS Méditerranée Suisse a lancé la vente de produits Merchandising.

En 2023 le projet de vente de Merchandising a été mis en standbye pour des raisons contractuelles.

En 2024 le projet de vente de Merchandising a été impacté par la suspension du Webshop pour refonte du site Internet. Le Webshop fut de nouveau accessible au cours du 4e trimestre 2024.

9) Rémunération Direction

Nous renonçons à la publication de la rémunération de la Direction, car elle est représentée par une seule personne

10) Engagements de prévoyance

Les employé.e.s sont assuré.e.s contre les conséquence économique de la vieillesse, de l'invalidité et de la mort conformément aux dispositions de la loi fédérale (LPP) par l'institution de prévoyance Profond, 8005 Zürich. Le plan de prévoyance est établi selon le principe de primauté des cotisations. Il est financé à 50% par les employé.e.s et à 50% par l'employeur.

11) Cautionnement

Aucun montant de cautionnement, obligation de garantie et constitution de gages en faveurs de tiers.

12) Engagement de leasing

SOS Méditerranée n'a aucune dette découlant de contrats de leasing.

13) Autres informations

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Prestation en nature de la part de la Ville de Genève	266.-	Néant
Cautionnement et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Dissolution de réserves latentes	Néant	Néant